

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du mardi 21 juin 2005.

L'assemblée générale ordinaire de l'association G6 s'est réunie le 21 juin 2005 dans les locaux de l'ENSAM, Ecole Nationale des Arts et Métiers, 151, Boulevard de l'Hôpital 75013 PARIS.

Ordre du jour:

- Désignation du bureau de l'AG
- Rapports statutaires: rapport moral et rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election de 2 nouveaux vérificateurs aux comptes
- Discussion et approbation des rapports
- Election du nouveau CA
- Montant des cotisations

Liste des 11 présents

Bernard Tuy  
Laurent Toutain  
Than Luu Ha  
Jean-Luc Richier  
Bruno Di Gennaro  
Philippe Bereski  
Jean-Jacques Allo  
Antoine Boutignon (Non éligible au CA ni votant car représentant de SFR)  
Luc Sacavini  
Yves Legrandgérard  
Taieb Ben Merriem

Procurations (reçues par e-mail)

- Mohsen Souissi donne procuration à Philippe Bereski
- Jean-Marie Bonnin donne procuration à Laurent Toutain

Nombre de présents ou représentés : 11 + 2.

Nombre de votants présents ou représentés : 10+2, la majorité des votes est de 6 votes.

Président de séance: Bernard Tuy.

Secrétaires de séance: Philippe Bereski puis Than Luu Ha.

Assesseurs lors des votes: Jean-Luc Richier, Laurent Toutain.

- Rapport moral du président

Le président présente le rapport moral de l'association.

- Rapport financier du trésorier

Le trésorier présente le rapport financier au nom du trésorier.

Les vérificateurs aux comptes n'ayant pas vu les pièces comptables relatives à l'exercice en court, ils ne peuvent valider les comptes.

- Approbation des rapports statutaires

Les rapports sont soumis au vote de l'assemblée. Il n'est pas demandé de vote à bulletin secret. Les votes ont lieu à main levée.

Le rapport moral est approuvé par 11 voix pour, 1 abstention.

Sous réserve de validation par les vérificateurs aux comptes, le rapport financier est approuvé par 10 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre.

- Election de 2 vérificateurs aux comptes pour 2005.

2 Candidats se présentent: Antoine Boutignon et Tayeb Ben Meriem.

Il n'est pas demandé de vote à bulletin secret. Le vote a lieu à main levée.

Les 2 candidats sont élus par 10 votes pour, 2 abstentions et 0 vote contre.

- Election du nouveau CA.

Les 3 membres sortants sont :

Jean-Marie Bonin, Bruno di Gennaro et Laurent Toutain

Sont candidats:

Bruno di Gennaro, Laurent Toutain et Yves Legrandgérard.

Le vote a lieu à bulletins secrets. Sont élus :

Bruno di Gennaro 12 voix.

Laurent Toutain 11 voix et une abstention.

Yves Legrandgérard 11 voix et une abstention.

La nouvelle composition du CA de l'association est :

J. Allo, Université d'Angers

Ph. Bereski, Alcatel

P. Cocquet, 6WIND

B. di Gennaro, Abscisse Com

TL Ha, SFR

Y. Legrandgérard, Université de Paris 7

JL Richier, IMAG,

L. Toutain, ENST Bretagne

B. Tuy, CNRS/GIP Renater

Le bureau de l'association est élu en séance.

B. Tuy, Président,

B. di Gennaro, Trésorier,

Ph. Bereski, secrétaire.

- Définition des cotisations

Il n'y a pas de droit d'entrée dans l'association.

La cotisation annuelle est fixée, à 15 Euros pour les individus, 600 Euros pour les PME/PMI et à 1500 Euros pour les grands comptes. Elle est dûe pour l'année civile.

La qualité de membre bienfaiteur est acquise à partir d'un don de 3000 Euro à l'association.

Ces 3 propositions sont mises au vote à mains levées de l'assemblée. Elles sont adoptées par 12 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre.